



## Placement de mon enfant au foyer

Par **mokadem**, le **18/01/2009** à **22:25**

bonjour

j'ai demandé l'aide éducative au conseil général de Lyon car ma fille depuis qu'elle est au collège ça va plus. elle rentre en 2007 au collège sans avoir vraiment les capacités. elle se confronte alors à une situation d'échec douloureuse au cours de l'année. les démarches ont hélas tardé au regard de la souffrance engendrée depuis la MDPH. Mimouna c'est la plus âgée à la maison et l'aide éducative jamais présente sur 6 mois juste 6 rendez-vous sans ma fille. alors comment j'avais pu l'aider j'ai demandé un placement pour enfin apprêter de l'aide. le juge d'enfant a placé ma fille au foyer sur le conseil général sans faire attention au certificat de l'absence de médecin psy. ma fille souffre. Mimouna a tenté de nouer à titre personnel des contacts avec son père. les refus et la distance maintenue par le père ont provoqué pour Mimouna une déception encore douloureuse. et son juge n'a pas tenu compte de son état. je vous remercie de votre réponse. Cherifa